

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
CANTON RIVESALTES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RIVESALTES

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le 19/02/2026
ID : 066-266600279-20260216-01_2026-DE



Extrait du registre des délibérations du Centre Communal d'Action Sociale Délibération : 01/2026	République Française Liberté Egalité Fraternité
--	--

Le seize février de l'an deux mille vingt-six, à dix-sept heures et trente minutes, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Rivesaltes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mme LAFFONT.

<u>Nombre de membres</u> En exercice : 11 Présents : 6 Votants : 6 <u>Votes</u> Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0 Convocation du : 09/02/2026 Envoyé en préfecture le : 19 FEV. 2026 Affichage du : 19 FEV. 2026 Mis en ligne le : 20 FEV. 2026

ETAIENT PRESENTS :

Mme LAFFONT Clotilde, Mme JOFFRE Françoise, Mme VEGA Rose-Marie,
Mme GUERRERO Muriel, Mme SANCHEZ Elsa, Mme LLONG Evelynne.

ABSENTS :

Mr BASCOU André, Mme ARQUER Sandra, Mme MORSCHEIDT Lydia, Mme
LEVY Annie, Mme BLANQUE Francine.

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
et en vue de l'examen du budget 2026, Madame LAFFONT présente à l'assemblée
le rapport sur les orientations budgétaires.

Ce rapport doit donner lieu à un débat au sein de l'assemblée.

Il est proposé au conseil d'administration :

- **DE PRENDRE ACTE** du débat suscité en son sein par le rapport sur les orientations budgétaires 2026.

Entendu l'exposé le conseil d'administration :

- **PREND ACTE** du débat suscité en son sein par le rapport sur les orientations budgétaires 2026.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

A Rivesaltes, le 16 février 2026

p/le Président,

